Le tapentadol inquiète l'UCI

Compte Test - 2024-06-14 14:35:07 - Vu sur pharmacie.ma

L'Union cycliste internationale (UCI) s'inquiète de l'utilisation croissante du tapentadol, un analgésique considéré comme «dix fois plus puissant» que le tramadol, récemment banni par l'Agence mondiale antidopage (AMA). Depuis le 1er janvier, l'AMA interdit le tramadol, déjà banni par l'UCI depuis mars 2019. Le tapentadol, arrivé sur le marché européen en 2011, est utilisé pour traiter certaines douleurs sévères. L'UCI a réussi à faire inclure ce médicament dans le «programme de surveillance» de l'AMA pour fin 2023, espérant qu'il soit surveillé comme l'était le tramadol auparavant. L'UCI craint que le tapentadol ne remplace le tramadol chez les athlètes, soulignant ses effets secondaires dangereux, similaires à ceux du tramadol, comme la somnolence et les vertiges, qui posent des risques pour la sécurité des coureurs. Nairo Quintana, par exemple, avait été disqualifié du Tour de France 2022 pour usage de tramadol, mais sans suspension immédiate, une situation qui change avec la nouvelle interdiction de l'AMA. Le Mouvement pour un cyclisme crédible (MPCC), regroupant plusieurs équipes et coureurs, appelle à une interdiction rapide du tapentadol, soulignant ses dangers et son potentiel à améliorer illégalement les performances en repoussant les seuils de fatigue. La MPCC avait déjà milité pour l'interdiction du tramadol. La discussion autour du tapentadol intervient alors que de nombreuses courses de cyclisme sont marquées par des records de vitesse et des chutes collectives, ce qui soulève des questions sur l'usage de substances améliorant les performances dans le sport. L'UCI a exprimé ses préoccupations lors d'une réunion en mai avec les acteurs du cyclisme, soulignant la nécessité de surveiller et potentiellement interdire ce nouveau médicament pour protéger l'intégrité du sport et la sécurité des athlètes.